

BULLETIN D'ADHESION DES COMMUNES 2023

Adhérer au CAUE de la Corrèze, c'est pour votre commune la possibilité :

- de participer à la vie de l'association en devenant membre de l'**Assemblée générale**,
- de solliciter le conseil d'**architectes** et de **paysagiste** pour vous accompagner dans la définition et la **concrétisation de vos projets** d'aménagement, de construction ou de restauration,
- de bénéficier du **prêt d'expositions**,
- de mener des **actions de sensibilisation**,
- d'être assisté d'un professionnel pour les **jury de concours** de maîtrise d'oeuvre,
- de consulter notre **documentation**,
- d'être informé et invité aux **manifestations organisées par le CAUE**.

Nom de la Commune : Nombre d'habitants :

Je soussigné, (Nom et Prénom) :, adhère, au nom de ma commune au CAUE de la Corrèze, pour l'année 2023.

Paiement par virement bancaire au C.A. : C. E. 16806, C.G. 09939, n° de Compte 27210820000, Clé 51



RELEVÉ D'IDENTITÉ
BANCAIRE (R.I.B.)

FRANCE	code banque 16806	code guichet 09939	numéro de compte 27210820000	clé RIB 51
International Banking Account Number (IBAN)				
ÉTRANGER UNIQUEMENT	FR76 1680 6099 3927 2108 2000 051			Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP868
domiciliation TULLE JEAN JAURES 0810400540	nom et adresse du titulaire ASSOC CAUE			

(Principe de cotisation approuvé lors du Conseil d'Administration du 20 décembre 2021)

<input type="checkbox"/>	Communes de moins de 200 hab.	60€
<input type="checkbox"/>	Communes de 200 à 499 hab.	100€
<input type="checkbox"/>	Communes de 500 à 999 hab.	180€
<input type="checkbox"/>	Communes de 1 000 à 1 999 hab.	300€
<input type="checkbox"/>	Communes de 2 000 à 10 000 hab.	700€
<input type="checkbox"/>	Communes de plus de 10 000 hab.	1800€

L'adhésion pour une Communauté de Communes ou d'agglomération se calcule par le cumul des cotisations des communes membres. De ce fait, veuillez vérifier si celle-ci ne cotise pas déjà pour vous.

45 quai Aristide Briand
19000 TULLE
Tél. 05 55 26 06 48
Courriel caue.19@wanadoo.fr

A..... ;
le2023

Signature :